

(1)

( N° 132. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 7 AVRIL 1886.

---

### GRANDE NATURALISATION.

---

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

---

*Demande du sieur Jean-Baptiste-Auguste IBELS.*

---

**MESSIEURS,**

Le sieur Ibels, né à Neuss (Prusse), le 25 avril 1833, qui sollicite la grande naturalisation, réside en Belgique depuis 1857. Il demeure, depuis le 2 avril 1869, à Anderlecht, chaussée de Mons, 51.

Il est époux de Plasse, Marie-Josèphe, native de Bruxelles.

Le sieur Ibels exploite une importante fabrique de couleur d'aniline.

Il est, en outre, propriétaire de plusieurs immeubles à Anderlecht.

Sa conduite, sa moralité et sa solvabilité sont bonnes. Il n'a subi aucune condamnation.

Le pétitionnaire a satisfait, en Allemagne, aux lois sur la milice, et il s'engage à acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

Il a obtenu l'autorisation d'établir son domicile en Belgique, par arrêté royal du 18 juillet 1879.

Votre commission estime qu'il y a lieu de prendre cette demande en considération.

*Le Rapporteur,*

J. DE BURLET.

*Pour le Président,*

VICTOR FRIS.

---